IMT
CCI GRENOBLE

www.imt-grenoble.fr

BÂTIMENT

CAP CARRELEUR MOSAÏSTE (en 2 ans ou en 1 an)

"Je suis méthodique et habile de mes mains... "

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.
Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP (voir au dos).

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Les jeunes de 15 ans peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du collège, **jusqu'en fin de 3e.**
Les jeunes ayant 15 ans **avant le terme de l'année civile**, peuvent être inscrits, sous statut de stagiaire pour débuter la formation en septembre.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour un accès en formation continue

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum.
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.
Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier de carrelage équipé
Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens
Salles informatiques

Le 1er équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.
Les EPI doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Éducation nationale de niveau 3, en fin de 2e année RNCP 39328.
Nom du certificateur : Ministère de l'Education et de la Jeunesse
Date de début certification : 01/09/2024

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation en CFA et en entreprise des compétences professionnelles dans le cadre du contrôle en cours de formation.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Organiser son poste de travail.
- Participer au montage ou au démontage d'un échafaudage
- Protéger les zones vulnérables liées à son intervention
- Préparer les surfaces de pose, le support, suivant la fiche de travaux
- Implanter un ouvrage
- Réaliser les joints inter-carreaux.
- Préparer et mettre en œuvre un revêtement en mosaïque de hasard
- Poser un élément décoratif ou un ensemble d'éléments décoratifs
- Isoler phoniquement et/ou thermiquement.
- Mettre en œuvre des systèmes de protection à l'eau sous carrelages
- Utiliser et maintenir en état les matériels, outillages, équipements adaptés....
- Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement en cours de réalisation

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :
- Technologie
- Travaux pratiques en atelier
- Prévention, santé et environnement
- Secourisme
- Dessin professionnel
- Dessin lecture de plan

Enseignement général :
- Français
- Histoire géographie
- Mathématiques
- Sciences
- Anglais
- Education physique et sportive

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :
BP Carreleur Mosaïste.
Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle carreleur mosaïste peut accéder au poste de chef d'équipe, de chef de chantier ou de conducteur de travaux. Il peut aussi se mettre à son compte comme entrepreneur du bâtiment, ou comme artisan.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1er trimestre de l'année.
Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.
Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

PARCOURS EN 1 AN

Formation de 400 heures sur 1 an dédiées à l'enseignement professionnel uniquement.
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible.
Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...
Nous contacter pour un devis
contact.sca@grenoble.cci.fr

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :
- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
-Un accès Wifi gratuit.
-Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
-Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

RESTAURATION

La restauration comprend :
- 1 self,
- 1 cafétéria,
- 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.

Ouverture également pour les internes en soirée.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.
Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.

Version du 20-11-2025

Le CAMPUS de L'ALTERNANCE
10 rue Aimé-Pupin
38029 Grenoble cedex 2
T. 04 76 28 26 98
imt@grenoble.cci.fr
www.campusalternance-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z